



## Un jeton énigmatique de César de Vendôme

BERNARD DIRY

**Résumé :** un nouveau jeton de César de Vendôme (1594-1665), apparemment inédit, soulève bon nombre de questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette brève étude.

**Mots-clés :** César de Vendôme, Jeton, Numismatique.

Récemment apparu sur le marché numismatique, ce jeton daté de 1653, est ignoré des principaux ouvrages consultés<sup>1</sup>. On peut le décrire ainsi : jeton de cuivre, poids : 5,15 g, diamètre : 28 mm, axe des coins 12 h, tranche cannelée.

Avers : CESAR•DVC•DE•VANDOSME• (en légende circulaire), buste drapé et cuirassé à droite, portant la croix de l'ordre du Saint-Esprit, chevelure longue allant jusqu'aux épaules.

Revers : •NVLLÆ•CÆLESTIBVS•IRÆ• (légende circulaire, du ciel ne vient aucune colère), aigle éployé de face sur un caducée, tenant dans son bec une branche d'olivier. En exergue : •1653•.

Une observation attentive de l'objet confirme la qualité d'exécution des coins et donc la technicité mise en œuvre pour le réaliser, ce qui exclut la notion de

faux à ce niveau. En effet, ces derniers sont connus par ailleurs : l'avvers avec le buste de César de Vendôme est le même que l'on retrouve sur des jetons émis en 1655, 1656, 1658, correspondant aux numéros 1186 (cu), 1187, 5672 de l'ouvrage de Feuardent.

Quant au motif de revers, avec la même légende latine, il se retrouve sur plusieurs jetons, sans rapport avec le duc de Vendôme, (cf. Fe, n° 414, 415, 5647<sup>a</sup> au revers, et une seule fois à l'avvers, n° 3401, sur un jeton faisant allusion à la cessation des troubles et aux victoires de Turenne, daté également de 1653). D'ailleurs, dans la série des jetons frappés pour César de Vendôme, l'année 1653 est étrangement absente. A-t-on voulu alors corriger tardivement cette injustice ou répondre à la demande de collectionneurs, admirateurs de César de Vendôme ; mais alors pourquoi cette frappe, même postérieure, n'a-t-elle pas été signalée ? De telles raisons ne sont pas à écarter totalement, mais nous aurions tendance à privilégier, pour la fabrication même



Avers



Revers

1. FEUARDENT (F.), *Jetons et Méreaux*, 4 t., rééd., Paris, 1995 ; CHAUTARD (J.), « Jetons de César de Vendôme », *BSAV*, 1882 ; DIRY (B.), « Sur les pas des Bourbons-Vendôme, le témoignage des jetons », *BSAV*, 2010, p. 95-109.

de ce jeton, l'idée d'une frappe postérieure. Hypothèse confortée par l'axe des coins à 12 h, inhabituel à l'époque où la plupart des jetons sont frappés avec des axes à 6 h.

Ce qui est en revanche sûr, c'est que les deux coins qui ont servi à le frapper sont contemporains de César de Vendôme. Il suffisait de les associer pour obtenir cet objet étrange et unique qui a échappé aux numismates. En fait, le choix de l'année 1653 est particulièrement judicieux car c'est l'année de « la pacification de la Guyenne » comme le rappelle, à juste titre, J.-J. Renault dans son livre sur *César de Vendôme*<sup>2</sup>. *Mieux, pendant qu'il rétablissait la paix en Guyenne, son fils aîné, Mercœur, faisait de même en Provence. Si l'on se souvient de l'action menée par le duc en Bourgogne, l'année précédente, les Vendôme avaient donc contribué à ramener la paix civile dans les trois dernières grandes provinces insurgées. Pour une maison rendue célèbre par son esprit de révolte, c'était là un beau*

2. RENAULT (J.-J.), *César de Vendôme*, éditions du Cherche Lune, 2016, p. 401-414.

*revirement*. Nous ajouterions volontiers que ces hauts faits auraient bien mérité la frappe d'un jeton, ce qui ce ne fut pas le cas. Malgré l'importance de ces victoires militaires pour le pouvoir royal, aucun jeton commémoratif et contemporain des événements n'est en effet connu pour César de Vendôme. On s'oriente alors vers l'idée d'une réparation de l'oubli, postérieure aux faits, mais relevant néanmoins d'une démarche historique pertinente de la part des auteurs ou de l'auteur de ce document unique qui, de toute façon, n'a pu être réalisé qu'au sein d'un atelier officiel de frappe comme le confirme la qualité générale du jeton et cette remarque exclut par là-même l'idée d'un « bidouillage » où l'on aurait collé ensemble un avers et un revers issus de deux jetons différents. La facture des grènetis et de la tranche correctement cannelée écartent cette hypothèse.

Des zones d'ombre subsisteront sans doute encore longtemps, renforcées par le caractère unique de l'objet, même si, au regard de l'Histoire, sa fabrication prouve, par la date choisie et la combinaison des coins, un acte délibéré, qui laisse peu de place à l'œuvre du hasard.